

## CYCLE SPECIALISE

Discipline : **COMPOSITION ELECTROACOUSTIQUE**

PROGRAMME

- ENTREE 2023-2024 -

**Admissibilité :** Le candidat envoie un dossier sous format numérique constitué des éléments suivants :

- un texte exprimant les motivations et les raisons de son inscription en Composition électroacoustique
- un document en quatre parties présentant son parcours personnel et artistique :
  - 1. les études en cours et les niveaux atteints
  - 2. les écoles d'enseignement artistique (conservatoire ou autres) déjà fréquentées et les niveaux atteints, ou bien les pratiques artistiques autodidactes exercées
  - 3. les éventuelles manifestations passées (concerts, spectacles, installations, expositions...) ou participations à des projets en lien avec le domaine artistique ou électroacoustique, etc.
  - 4. les éventuelles connaissances déjà acquises en terme de technique électroacoustique et les moyens déjà maîtrisés (logiciels, appareils, machines...)
- le cas échéant, un fichier audio ou vidéo d'une œuvre ou d'un travail personnel, accompagné d'une note de présentation ou explicative.

Le dossier complet sera mis à disposition des membres du jury via un lien de téléchargement valide jusqu'à la date de l'entretien.

Ce lien sera envoyé par courriel, au plus tard le mercredi 24 mai 2023, au service des examens ([composition.ea.paris@gmail.com](mailto:composition.ea.paris@gmail.com)).

**Admission :** Entretien avec le jury le vendredi 7 juin 2023, en présence physique ou par vidéo-conférence selon les circonstances (consulter l'ordre de passage sur le site du CRR 7 jours avant).